



**CREAI**  
AQUITAINE

Centre Régional d'Etudes,  
d'Actions et d'Informations  
*en faveur des personnes  
en situation de vulnérabilité*



Formation inter-établissements

## « Vie affective et sexuelle en institution »

Conception et animation par le CREAI Aquitaine et le CACIS



**CREAI**  
AQUITAINE

**CREAI Aquitaine**

Espace Rodesse - 103ter rue Belleville  
CS 81487 - 33063 Bordeaux Cedex

La vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap est de plus en plus reconnue dans les institutions. Cette reconnaissance n'est pas sans être en lien avec l'évolution du regard de la société sur la sexualité et la mise en place de différentes Lois, notamment celle de 2002.

Laissant souvent les professionnels démunis, face à leurs interrogations et leurs difficultés dans l'accompagnement des usagers dans leur vie affective et sexuelle.

Cette formation a pour objectif d'accompagner les professionnels et les institutions dans leur réflexion concernant la prise en considération de la vie affective et sexuelle des usagers et cela en lien avec le respect des droits à la vie affective et sexuelle des personnes.

## Objectifs de la formation

- Créer une culture commune, travailler sur les représentations par rapport à la sexualité et faire émerger les questionnements liés au handicap.
- Promouvoir une vision positive de la vie affective et sexuelle.
- Réfléchir sur le cadre éthique nécessaire à l'accompagnement à la vie affective et sexuelle des usagers.
- Accompagner les professionnels à la prise en compte la vie affective et sexuelle dans le fonctionnement institutionnel, notamment sur la question de la confidentialité.
- Acquérir les notions de base sur le cadre légal.
- Outiller les professionnels pour accompagner les droits et libertés de la vie affective et sexuelle des personnes.

## Contenu de la formation

### Jour n° 1

- **Définition de la sexualité, de la santé sexuelle** : apport théorique et travail sur les représentations
- **Cadre légal** :
  - Point sur les différentes Lois
  - Questionnement éthique

### Jour n° 2

- **La sexualité en institution** :
  - Du cadre légal au cadre institutionnel
  - Les enjeux de l'institution

### Jour n° 3

- **L'accompagnement à la vie affective et sexuelle** :
  - Parler de sexualité : jeu et enjeux du langage
  - Identification de personnes ressources et d'outils pour aborder la sexualité

### Jour n° 4

- **Posture professionnelle** :
  - Difficultés rencontrées par les professionnels
  - Comment aborder et répondre aux questions autour de l'intimité, du consentement...

## Méthodes pédagogiques

Approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas, d'analyse de pratiques.

## Le public visé

Les professionnels d'établissements ou de services médico-sociaux du champ du handicap (enfants et adultes).

## Intervenants

**Marianne PINSOLLE**, Conseillère technique, Master 2 professionnel de Sciences Sociales appliquées au développement social, Formation de Tuteur aux Majeurs Protégés.

**Valérie VILAIN**, Responsable du service formation du CACIS, Sexologue en Santé Publique, Formatrice en éducation à la sexualité, DIY « Etudes biologiques, psychologiques et sociales de la sexualité humaine ».

## Durée et coût de la formation

La formation se déroulera sur 4 journées de 6 heures.

Coût pédagogique par personne		
Structure Non Adhérente	Structure Adhérente	Structure Contribuante Volontaire
1 000 €	800 €	640 €

## Date, horaires et lieu de la formation

La formation se déroulera dans les locaux du CREAI Aquitaine à Bordeaux (103 ter rue Belleville) les 1<sup>er</sup> février, 2 février, 8 mars et 9 mars 2018 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

## Inscriptions

Le bulletin d'inscription est disponible sur le site Internet : [www.creai-aquitaine.org](http://www.creai-aquitaine.org) (Onglet Formations inter-établissement) ou sur simple demande.

Le CREAI Aquitaine s'engage à informer l'établissement 8 jours avant le début de la formation, de sa confirmation ou de son annulation (le CREAI se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant).

**Annulation** : Toute annulation 10 jours avant la session entraînera le remboursement des sommes versées déduction faite de 80 Euros par participant (frais administratifs et de dossier).

Après ce délai, les demandes d'annulation ne seront plus prises en comptes, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacements de participants seront admises. Une attestation de formation sera remise à l'issue de l'action. N° de déclaration à la formation Permanente : 72 33 00588 33.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le CREAI Aquitaine

Tél : 05.57.01.36.50 - [info@creai-aquitaine.org](mailto:info@creai-aquitaine.org)

[www.creai-aquitaine.org](http://www.creai-aquitaine.org)